

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mercredi 4 décembre 2019

INFO PRESSE

Faciliter l'accès au logement social des étudiants calédoniens et des évacués sanitaires en métropole

Vaimu'a Muliava, membre du gouvernement en charge du logement, Joël Viratelle directeur de la maison de la Nouvelle-Calédonie (MNC), et Valérie Fournier présidente de la fédération des Entreprises sociales pour l'habitat (ESH), ont signé mardi 3 décembre à la Maison de la Nouvelle-Calédonie, une convention de partenariat ayant pour objectif d'améliorer l'accès au logement social en métropole des étudiants calédoniens, des évacués sanitaires et de leurs accompagnants.

Dans sa déclaration de politique générale prononcée le 22 août 2019, le président du 16^e gouvernement Thierry Santa a souhaité inscrire l'action de son exécutif dans une perspective commune - celle de l'avenir de la jeunesse - et de l'ériger en grande cause territoriale. Ainsi, le gouvernement s'est engagé, entre autres, à investir davantage dans l'éducation et la formation, et à permettre à sa jeunesse d'être en pleine possession de ses capacités pour mieux se projeter dans l'avenir.

Or, si de nombreux jeunes Calédoniens font le choix de poursuivre leur formation professionnelle ou leurs études supérieures en métropole, force est de constater qu'un certain nombre d'entre eux font face chaque année à des problèmes d'accès à un logement. Le service étudiant formation jeunesse de la MNC est ainsi, chaque année, à la recherche de près de 70 logements.

Fort de ce constat, le gouvernement a souhaité s'investir pour faciliter l'installation des Calédoniens en métropole à des coûts acceptables, et permettre à sa jeunesse de poursuivre ses études supérieures dans les meilleures conditions. C'est ainsi qu'en septembre dernier, lors du 80^e Congrès HLM de l'Union sociale pour l'habitat qui s'est tenu à Paris, le membre du gouvernement en charge du logement a pu rencontrer les représentants de la Fédération des ESH – sa présidente Valérie Fournier et son directeur Didier Poussou. Ces premiers échanges très positifs, qui se sont poursuivis lors d'une deuxième rencontre à la Maison de la Nouvelle-Calédonie, ont abouti à la volonté partagée de mettre en place ce partenariat.

La convention de partenariat

Le partenariat signé entre les parties ne comporte pas d'engagement financier. Il poursuit trois objectifs :

- améliorer l'accès au logement des étudiants calédoniens en métropole, mais aussi des évacués sanitaires et de leurs accompagnants,
- promouvoir des solutions innovantes en matière d'habitat, en particulier d'habitat social, notamment à travers des retours d'expériences sur les éco quartiers.
- accompagner le gouvernement sur l'organisation d'événements et de forums spécifiques (habitat, logement social, urbanisme).

La fédération des Entreprises sociales pour l'habitat (ESH)

Créée en 1927, la Fédération des ESH est l'organisation professionnelle nationale qui regroupe l'ensemble des 195 sociétés anonymes d'habitations à loyer modéré, également appelées Entreprises sociales pour l'habitat (ESH). Les ESH gèrent plus de 50 % du patrimoine HLM et sont présentes sur tous les territoires de métropole et d'Outre-mer. Les ESH sont les premiers constructeurs de logements sociaux neufs avec, en 2017, 56 000 mises en chantier, soit 64 % de la production HLM totale et 13 % de la production totale des logements neufs en France, tous opérateurs immobiliers confondus. Les ESH logent 5 millions de personnes dans un parc de plus de 2 millions de logements, sur tout le territoire métropolitain.

La Maison de la Nouvelle-Calédonie (MNC)

La MNC est la représentation à Paris des institutions de la Nouvelle-Calédonie (gouvernement, Congrès et les trois provinces). Elle a vocation à mieux faire connaître l'archipel et à en assurer le rayonnement auprès de tous les publics.

De plus, elle assure des missions de service public en faveur des Calédoniens installés en Métropole. En effet, d'une part elle aide et assiste via son service social les personnes évacuées sanitaires depuis la Nouvelle-Calédonie, et d'autre part, elle accompagne et apporte son soutien aux étudiants via son Service Etudiant formation jeunesse (SEF).

* *
*